



Japon

Un marché fidèle aux vins de Bourgogne



Chiffres clés 2018 des vins de Bourgogne au Japon

3^{ème} marché en volume et en valeur pour les vins de Bourgogne

Exportations : 7,356 millions de bouteilles (- 3,2 % / 2017), pour 102 millions d'euros (- 1,5 % / 2017)

dont en volume	▶ Vins blancs :	54 %
	▶ Vins rouges/rosés :	42 %
	▶ Crémant de Bourgogne :	4 %

En 2018, les vins de Bourgogne représentaient 16,4 % du volume des AOC françaises exportées au Japon, pour 23,6 % du chiffre d'affaires.

Les vins de Bourgogne bénéficient d'une réelle aura au Japon, pays dont la culture, le goût et les valeurs correspondent parfaitement à celles du vignoble bourguignon. En 2018, le Japon conserve sa place de 3^{ème} marché export des vins de Bourgogne, dans un contexte de baisse conjoncturelle des importations de vins français d'AOC (- 5,4 % / 2017) et d'importations en général (- 6 % au global 2018/2017).

L'accord de libre-échange entre le Japon et l'Union Européenne, entré en vigueur au 1^{er} février 2019 devrait permettre une nouvelle amélioration. La Bourgogne espère un retour au niveau des exportations de 2012, à plus de 10 millions de bouteilles. Les premières tendances de 2019 sont d'ailleurs assez positives, notamment pour les vins de Chablis, avec une croissance en volume de 7 % (2 premiers mois 2019/2 premiers mois 2018).

Des niveaux de valorisation en croissance

La dévaluation volontaire du Yen en 2013 (- 25 % / autres monnaies, dont l'euro) a eu un impact immédiat sur le prix des vins de Bourgogne sur le marché, ce qui explique la baisse des ventes au Japon cette année-là. Depuis, le chiffre d'affaires des vins de Bourgogne est en évolution (+ 7,5 % en 2018 / 2013), pour arriver à 102 millions d'euros. Dans ce contexte, les vins rouges et les vins blancs affichent des résultats en belle progression (respectivement + 7,8 % et + 7,7 % / 2013 en valeur).

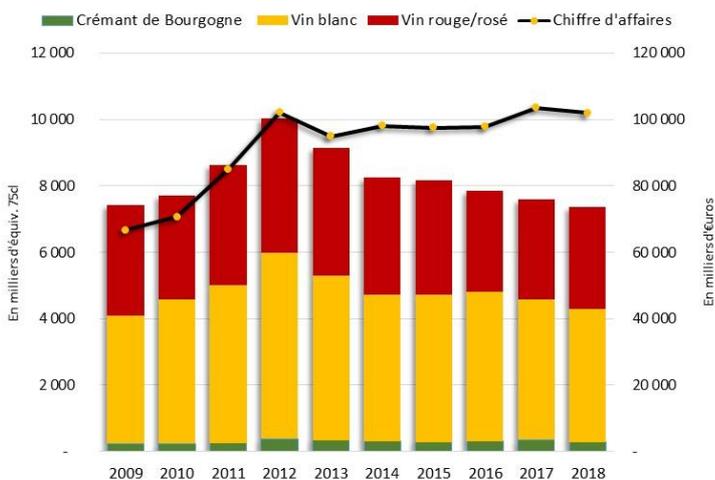
En 2018, les volumes exportés restent cependant orientés à la baisse, atteignant 7,356 millions de bouteilles (- 3,2 % / 2017).

Le retrait en volume des appellations Chablis et Petit Chablis (lié aux derniers millésimes déficitaires en volume de production) et les appellations des Côtes de Beaune et de Nuits impacte particulièrement la croissance des vins blancs de Bourgogne : - 5 % pour 54 % des volumes / 2017.

Le Crémant de Bourgogne marque le pas en 2018, après plusieurs années de progression : - 21,8 % / 2017, soit 281 410 bouteilles.

Historique des exportations de vins de Bourgogne au Japon

Source : Douane/BIVB



Les vins rouges connaissent une tendance positive grâce aux belles hausses des AOC Régionales Bourgogne (+12,9 %) et Mâcon (+ 211,6 %). Elles sont néanmoins ralenties par les retraits en volume des appellations Village et Village Premier Cru des Côtes de Beaune (+ 34,4 %) et de Nuits (- 29,6 %). Au final, la couleur progresse légèrement en 2018 (+ 1,4 % pour 42 % des volumes),

L'année 2019 démarre lentement. Sur les deux premiers mois 2019, les vins de Bourgogne affichent une nouvelle baisse en volume (- 6 % / 2 premiers mois 2018), mais une stabilité en chiffre d'affaires (+ 0,1 % / 2 premiers mois

2018). Ce ralentissement ne concerne pas uniquement la Bourgogne : les importations de vins au Japon chutent de - 11 % en volume et de - 7 % en chiffre d'affaires sur la même période.

Dans ce contexte, les AOC Régionales Bourgogne en blanc (soit presque 1/3 des exportations de vins de Bourgogne et 40 % des vins blancs expédiés au Japon) performant : + 33,4 % en volume et + 45 % en chiffre d'affaires / 2 premiers mois 2018). Les appellations Village et Village Premier Cru en blanc de la Côte de Beaune progressent également en volume (+ 44,7 %), comme en valeur (+ 52,9 %).

Les vins blancs de Bourgogne porteurs de croissance en chiffre d'affaires

Marché mature, le Japon importe toutes les catégories d'appellations de vins de Bourgogne.

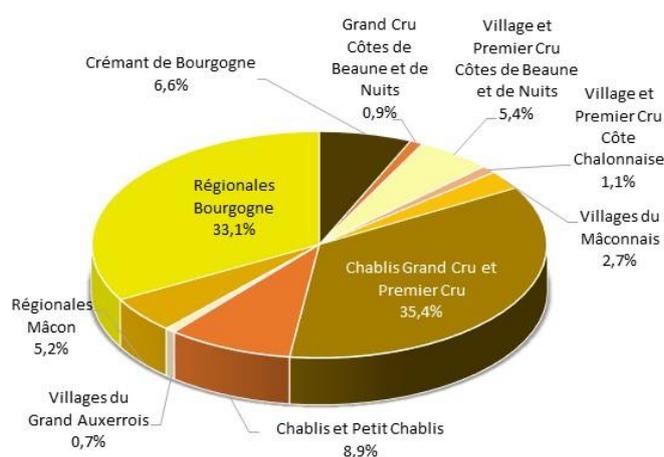
Les exportations de vins blancs dominées par les appellations Régionales et Chablis

Les vins blancs de Bourgogne tiennent historiquement une place importante sur ce marché, oscillant entre 54 % et 60 % des volumes exportés sur les 10 dernières années. Les vins de Chablis contribuent amplement au développement des vins blancs de Bourgogne (47 % des volumes exportés en blanc), mais subissent depuis l'année 2017 le manque de disponible. Ainsi, en 2018, les vins de Chablis reculent de nouveau en volume : - 7,9 % en volume / 2017.

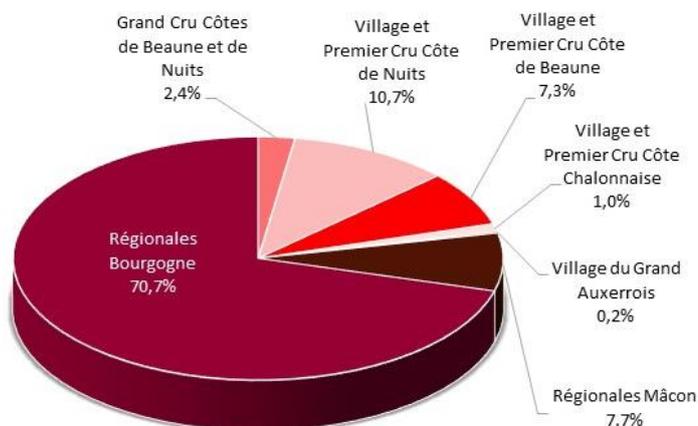
Même si les vins blancs de Bourgogne sont en retrait en volume sur 2018, le chiffre d'affaires retrouve des couleurs, à + 5,3 % / 2017. Les AOC Village du Mâconnais (+ 17,6 %), les vins de Chablis (+ 4,6 %) et les appellations Régionales Bourgogne (+ 23,5 %) contribuent amplement à cette croissance.

Peu distribuée jusqu'alors, Saint-Bris bénéficie d'un bel engouement sur ce marché en 2018 : + 58,9 % en volume et + 55,9 % en chiffre d'affaires.

Le Crémant de Bourgogne voit ses importations baisser en volume sur 2018 (- 21,8 %) après la hausse de 2017 (+ 11 %).



Les vins rouges portés par les appellation Régionales



Les vins rouges, qui connaissent une légère évolution des volumes exportés (+ 1,4 % en 2018 / 2017), sont en moyenne mieux valorisés que les vins blancs ou le Crémant de Bourgogne : ils représentent 54 % du chiffre d'affaires pour 42 % des volumes.

Le développement en volume et en chiffre d'affaires des appellations Régionales Bourgogne (respectivement + 12,9 % et + 24 %) et Mâcon (respectivement + 211,6 % et + 197 %), cumulé avec le retrait des autres appellations mieux valorisées font baisser mécaniquement le chiffre d'affaires des vins rouges de Bourgogne (- 5,8 % /2017).

La demande sur Irancy, appellation encore mal connue sur ce marché est conséquente en 2018 : + 99,3 % en volume et + 159,9 % en chiffre d'affaires.

La Bourgogne concentre sa progression sur les circuits traditionnels

► Hôtellerie-Restauration et bars à vin

En Hôtellerie-Restauration et en bars à vin (*enquête 2018 auprès de 176 points de vente sur Tokyo*), les vins d'origine française sont en première position en part d'offres (61 % de l'offre) et sont présents dans 91 % des établissements enquêtés.

Les vins de Bourgogne arrivent en tête dans l'offre mondiale dans ces établissements (20 % de l'offre) et sont présents dans 78 % des établissements enquêtés.

Dans l'offre mondiale des établissements enquêtés, les AOC Village et Village Premier Cru de la Côte de Beaune sont présents dans 64 % des établissements (stables / 2017). Les 4 AOC de Chablis suivent de près, avec au moins une référence des 62 % des établissements, juste devant l'ensemble des AOC de la Côte de Nuits (59 %, stable / 2017).

L'offre de vins de Bourgogne reste cependant largement à découvrir sur ce circuit. En effet, les 5 appellations de Bourgogne les plus présentes en blanc restent des appellations prestigieuses et connues (Meursault Premier Cru, Puligny-Montrachet Premier Cru, Chassagne-Montrachet Premier Cru, Meursault et Chablis). Il en va de même pour les vins rouges (Gevrey-Chambertin, Nuits-Saint-Georges Premier Cru, Vosne-Romanée, Vosne-Romanée Premier Cru et Echezeaux Grand Cru).

Des appellations moins connues, offrant des possibilités de gamme plus large et correspondant aux attentes du marché, restent encore sous-représentées. C'est notamment le cas des appellations Régionales, en particulier les Bourgogne et les Mâcon avec dénomination géographique complémentaire (comme Mâcon-Azé, Bourgogne Côte Chalonnaise ou Bourgogne Côtes d'Auxerre par exemple), et des AOC Village et Village Premier Cru moins connues (Irancy, Fixin, Rully, Chorey-lès-Beaune en rouge ou Saint-Véran, Viré-Clessé, Auxey-Duresses, Saint-Bris en blanc).

► Magasins spécialisés : les vins de Bourgogne toujours en croissance

Les vins de Bourgogne sont en première position chez les cavistes, avec près de 19 % de l'offre des vins mondiaux (stable) et une moyenne de 148 références par établissement enquêté, soit + 6 % / 2017 (source : *enquête 2018 auprès de 34 points de vente sur Tokyo*). Les vins de Bourgogne sont présents dans 94 % des établissements enquêtés à Tokyo. Comme pour les établissements de la catégorie Hôtellerie-Restauration et bars à vin, ce sont essentiellement les vins les plus célèbres et les plus valorisés qui occupent le top 5 des appellations :

- dans l'offre de vins blancs, Puligny-Montrachet Premier Cru cohabite avec l'appellation Régionale Bourgogne, puis Chablis, Chassagne-Montrachet Premier Cru et Meursault.
- dans l'offre de vins rouges, Gevrey-Chambertin voisine avec l'appellation Régionale Bourgogne, puis Nuits-Saint-Georges Premier Cru, Vosne-Romanée et Chambolle-Musigny Premier Cru.

Ce circuit pourrait également gagner à développer les appellations moins connues, ce qui pourrait permettre de toucher de nouvelles clientèles.

Note économique rédigée par le Pôle Marchés et Développement – BIVB - Mai 2019

(Sources : Douane – BIVB – GTI – MIBD Market)

Contact presse :

Cécile Mathiaud – Responsable presse au BIVB

Tél. +33 (0)3 80 25 95 76 - Portable + 33 (0)6 08 56 85 56 - cecile.mathiaud@bivb.com

SUIVEZ-NOUS :



Retrouvez tous nos communiqués de presse et des milliers de photos libres de droit, [ici sur la salle de presse](#).

Abonnez-vous aux alertes de la salle de presse, [ici](#).